



Fermeture temporaire de l'établissement

publié le 23/02/2021

Descriptif :

Vous pouvez retrouver ici les pièces jointes des deux communiqués publiés dans pronote le 23/02 par la direction à propos de la fermeture temporaire de l'établissement du mercredi 24 février au vendredi 26 février 2021 inclus.

Vous pouvez retrouver ici les pièces jointes des deux communiqués publiés dans pronote le 23/02 par la direction à propos de la **fermeture temporaire de l'établissement** du mercredi 24 février au vendredi 26 février 2021 inclus.

- ▶ **Arrêté préfectoral** de fermeture temporaire de l'établissement.
- ▶ **Communiqué de presse** rédigé conjointement par le rectorat de Poitiers, le département de la Vienne et la préfecture de la Vienne.

Mme la Principale demeure à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Documents joints

 Arrêté préfectoral.pdf (PDF de 93.9 ko)

 Communiqué de presse Collège_Saint_Exupery_Jaunay_Marigny_23/02/2021 (PDF de 583.6 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.